

**RELEVÉ DE CONCLUSION
17 NOVEMBRE 2004**

Présents :

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Co-présidente Elue, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Conseiller Général.

Membres titulaires et membres suppléants :

Philippe AUTRET, Jean-Michel CORDEAU, Patrick DESBOIS, Nadège DOUCET, Patrick FAZILLEAU, Henri GIRARDEAU, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Josseline MUSCAT, Michel NICOLLE, Isabelle PAQUET, Elisabeth RAFFIN, Jean-Baptiste ROUSSEAU, Daniel THIBAUT.

Agents municipaux :

Francis BONNIN, Directeur Espaces Publics, Olivier THOMAS, Directeur Service voirie, Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe du service concertation et conseils de quartier, Gérard LABORDERIE, Coordinateur technique quartier, Annie BONNET, Agent d'Accueil MCSP, Nathalie SENE, Assistante Conseils de Quartier,

Excusé(s) :

Jacques BANQUY, Anne-Marie FAVREAU, Martine FROMAGET, Patrick ROUSSE, Alain ROUSSEAU.

Absent(e)s :

Dominique GUIBERT, Conseiller municipal, Bernard CARENTON, Jean CHATELIER, Jean-Michel FOUILLET, Michel GELIN, Yannick METAIS, Alain PELAUD, Denise TROMAS, Patrick VEILLON.

Annie COUTUREAU ainsi que les membres du conseil de quartier souhaite la bienvenue à Daniel THIBAUT, nouveau membre du conseil de quartier de Saint-Liguaire.

Objet : Validation du relevé de conclusion de l'assemblée générale du 14 septembre

Réponse Mairie

Aucune objection n'a été faite par le conseil de quartier de Saint Liguaire sur le rapport de la séance plénière du 2 octobre, le relevé de conclusion est donc validé.

<p>Objet : Présentation de l'avant projet de la Levée de Sevreau</p> <p>Le projet est à l'étude préliminaire, il est amené à évoluer. Il ne s'agit là que de propositions.</p> <p>Premier objectif : réduire la vitesse. Le projet comprend le rétrécissement de la chaussée en cassant sa rectitude dès l'entrée, l'intégration d'une piste cyclable et d'un cheminement piétons de chaque côté de la voie. Une chicane sera prévue au niveau du stade pour marquer l'entrée de la zone. Des stationnements seront aménagés tout le long au niveau du stade de l'ASPTT. Une case de stationnement sera maintenue par habitation. Points forts : carrefour surélevé Fragonard/Xavier Bernard et petits carrefours franchissables aux différentes intersections. Sur la partie plus récente et plus restreinte, moins de possibilités : pas de pistes cyclables, uniquement des bandes cyclables, bandes calcaire stabilisé de couleur, et plantation de l'autre côté (sous réserve vérification des réseaux). L'arrêt de bus de la rue de la Levée de Sevreau est maintenu, il sera réaménagé aux normes « handicapés ».</p> <p>Deuxième objectif : envisager un environnement paysager plus élaboré.</p> <p>Les riverains seront concertés sur ce projet. Le service voirie va affiner le dossier en prenant en considération les suggestions de ce soir, le projet sera de nouveau proposé au conseil de quartier. Les travaux devraient débuter en automne 2005.</p>	
<p>Réponse Mairie/Proposition conseil</p> <p>Interventions : rendre l'accès des trottoirs, envisager plus de places de stationnement. Il ne reste que 300 mètres jusqu'au rond-point de Bessines. Il est dommage de ne pas traiter cette partie. Le projet ne doit pas aboutir sans aménager cette partie. Il faut intégrer ce dossier dans un projet global pour avoir une cohérence. Est-ce nécessaire d'envisager une piste cyclable sur chaque côté de la chaussée ? Peut-on obtenir un plan ?</p> <p>Francis BONNIN : il faut vérifier les emprises et si les terrains appartiennent à la ville. Une visite sur cette partie sera prévue entre le service voirie et le responsable de la commission voirie.</p> <p>Francis BONNIN : non car il y a trop de vérifications techniques à faire. Nous allons y travailler et revenir faire une présentation en tenant compte de ce qui a été dit ce soir.</p> <p>L'éclairage sera pris en compte.</p> <p>Rodolphe CHALLET : « il est intéressant que chacun échange ses idées. Ce dossier fera l'objet de nombreuses discussions, l'important est qu'il aboutisse. »</p>	
<p>Objet : Travaux des commissions</p> <p><u>Commission Aménagement/Cadre de Vie/Equipement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bateau à Chaîne : le bateau pourra accueillir cinq personnes pour un montant de 6 200 euros. Patrice VER a transmis le dossier à la DDE qui trouve le projet intéressant. Pour le moment il n'y a pas de délai de faisabilité. ➤ Centre Bourg : quelques idées ont été avancées : <ul style="list-style-type: none"> - regrouper la MCSP dans les locaux de la MCPT, la MCSP de Saint Liguair est la seule MCSP sur Niort à être inaccessible pour les personnes en situation d'handicap, - traiter la circulation dans le secteur. <p>La commission demande à pouvoir échanger ses idées avec le concepteur sur le projet de réaménagement du Centre Bourg.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coulée Verte : un comité de pilotage s'est constitué fin 2004. Le phasage des travaux n'est pas encore commencé. Huit mois d'études et de diagnostic sont nécessaires. En 2005/2006 sera prévue la rive gauche du camping jusqu'au pont Willy Brandt. La deuxième tranche concerne le Chey de la Roussille. ➤ Aménagement de la Roussille : il nécessite un aménagement pour valoriser le patrimoine, certains critères sont à prendre en compte pour qu'il soit en harmonisation avec le chemin du troisième millénaire. ➤ Salle des fêtes : une réunion a eu lieu. Le dossier d'implantation de la salle des fêtes sera proposé au bureau du 14 décembre avec la présence des membres de la commission aménagement/cadre de vie/équipement pour traiter ce point. ➤ Plan du quartier : aucune réponse à ce jour, la commission a demandé un autre style de panneaux que DECAUX. Cette demande date il faudrait que le dossier avance. ➤ Barrières du Pont Rouge : elles ont été posées. ➤ Barrières devant le stade : le coût total des barrières est de 1 400 euros au lieu de 1 000 euros. Le conseil de quartier vote la somme à l'unanimité. ➤ Arbre de la rue de l'Espérance (lampadaire « noyé » dans un arbre au numéro 70). La console va être abaissée au niveau des branches de l'arbre, fin novembre 2004. <p><u>Commission voirie</u></p>	

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rue des Boutinets : la mise en sens unique de la rue doit être prévue avant la fin de l'année 2004. ➤ Centre Bourg : l'aménagement devait s'effectuer au deuxième semestre 2005. ➤ IED : il reste l'acquisition des terrains. ➤ Signalétique de la Zone Industrielle : fait. ➤ Sevreau : la chaussée est en piteux état. Il y a environ une semaine les riverains ont reçu un courrier de la Communauté d'Agglomération de Niort indiquant que les travaux allaient être réalisés au deuxième semestre 2004. Par ailleurs Sevreau ne sera pas éclairé pour les fêtes de fin d'année malgré la demande de la commission voirie. 	
<p>Réponse Mairie/Proposition Conseil Gérard LABORDERIE indique que le projet est toujours maintenu pour la mise en sens unique de la rue des Boutinets. Lydia ZANETTE explique qu'il faut prendre en compte l'arrivée récente du nouveau directeur du service voirie, d'où le retard des échéances notamment pour le centre bourg. Nicole GRAVAT intervient sur Sevreau. Il était prévu d'éviter que les travaux hydrauliques s'effectuent en même temps que les travaux d'assainissement. Elle va se renseigner sur le courrier de la CAN.</p>	
<p>Objet : Commission Interquartier Pistes cyclables Aucun membre du conseil de quartier de Saint Liguairé ne représente cette commission. Un courrier sera envoyé à tous les membres du conseil de quartier pour participer à la prochaine commission.</p>	
<p>Objet : Journal Couleurs Quartiers La réunion du comité éditorial est prévue le 22 novembre, Elizabeth RAFFIN confirme sa présence.</p>	
<p>Objet : Questions diverses ➤ Cheminement piétonnier (MCPT) : l'endroit est dangereux, jusqu'à présent aucun enfant n'a été accroché par un véhicule, il faut espérer que cela continue. Ce projet date d'il y a deux ans et demi. Est-il possible d'ouvrir le passage avec un accès par des escaliers ? Peut-être y a-t-il une étude à réaliser ? Quel est le coût d'une rampe pour personnes en situation d'handicap ?</p>	
<p>Réponse Mairie/Proposition Conseil Francis BONNIN : c'est plus compliqué que l'on peut croire, il faut un temps d'étude et un temps de travaux. Il y a un dénivelé entre la MCPT et la rue du Huit Mai, par ailleurs il faut un mur de soutènement. Cela vaut-il le coup d'investir dans ce projet alors qu'il y a un projet plus ambitieux pour le Centre Bourg ? L'escalier sera coûteux, s'il y a un cheminement pour personnes en situation d'handicap il faudra aussi prévoir une rampe donc à réfléchir. Est-il possible d'évaluer ces travaux pour que le conseil de quartier prenne en charge éventuellement ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une réunion est prévue entre le 6 et le 8 décembre où les services techniques et les responsables de chaque commission des neuf quartiers seront invités pour traiter des priorités 2005. ➤ Monsieur Guy BIENAIME, curé de Saint Liguairé a envoyé un courrier au conseil de quartier mi-novembre 2004 pour expliquer que le local des toilettes du presbytère est toujours à tout-vent. La régie du service Patrimoine Bâti devait poser deux portes, une petite fenêtre et un volet manquant. La charge de travail ne permet pas au service Patrimoine Bâti de réaliser ces travaux avant début 2005, idem pour le remplacement des volets de la façade ouest du presbytère. Le montant total de l'ensemble de ces travaux est évalué à 5 000 euros. Monsieur BIENAIME s'adresse au conseil de quartier pour la prise en charge de ce financement. Cela permettrait de confier ces travaux à l'entreprise de menuiserie adjudicataire du marché d'entretien, qui serait prête à intervenir courant décembre. Le conseil de quartier vote le montant à l'unanimité. ➤ 40 rue du Moulin : des eaux de pluie ruissellent sur cette propriété. 	
<p>Réponse Mairie Gérard LABORDERIE : « concernant la rue du Moulin, un projet a été réalisé avec construction d'un caniveau et captage d'eaux pluviales. Les travaux ont été retardés pour un problème de réseau d'eaux pluviales obstrué. Une solution devrait être trouvée prochainement. »</p>	
<p>Objet : Co-présidence Philippe AUTRET : « suite à ma démission, je n'ai pas compris certaines choses j'ai donc envoyé un courrier à Alain BAUDIN. Je lui demande d'annuler le relevé de conclusion du Bureau du 19 octobre car j'ai mal vécu l'accueil et le déroulement de cette réunion. Par ailleurs, je n'ai pas reçu le courrier recommandé de la Mairie sur ma démission, c'est pourquoi je souhaite revenir au conseil de quartier en tant que co-président. Depuis la mise en place du conseil de quartier j'ai fait du travail, j'ai participé activement à la vie du quartier. J'ai relu beaucoup de documents sur les conseils de quartiers, notamment sur le binôme des co-présidents, il n'y a pas eu de collaboration. A présent que je suis parti j'ai la conviction qu'il y a un soulagement. Lors du bureau du 19 octobre il devait y avoir mon remplaçant, personne ne s'est présenté c'est dommage qu'il n'y ait pas de co-président</p>	

<p>habitant. Je demande donc ma réhabilitation en qualité de co-président. »</p>	
<p>Réponse Mairie/Proposition Conseil</p> <p>Annie COUTUREAU : « vous avez formulé deux requêtes dans votre courrier, votre réhabilitation en tant que co-président et votre étonnement sur l'absence d'un courrier recommandé de la Mairie. Pour votre réhabilitation, le conseil de quartier décidera. Quant au courrier recommandé de la Mairie, votre attente n'est pas justifiée. Il est regrettable effectivement de ne pas avoir de co-président habitant et sur votre sentiment d'avoir été « jeté » lors de la réunion du 19 octobre nous avons été claires sur ce propos et je regrette que vous ayez eu ce sentiment. »</p> <p>Lydia ZANETTE : précise ses propos du 19 octobre : « du fait que vous ne soyez plus co-président vous ne faites plus partie du Bureau. Je vous rappelle que vous demandez à Laurence FAUCON, pendant le bureau du 7 septembre 2004, de prendre note de votre démission. Vous pouvez toujours envoyer un courrier disant que vous souhaitez de nouveau vous présenter à la co-présidence. »</p> <p>Michel NICOLLE : « les derniers conseils de quartiers qui ont été organisés ont très bien fonctionné malgré l'absence du co-président habitant. Le conseil de quartier ne conteste pas le travail réalisé par M. AUTRET, malheureusement il y a eu disfonctionnement par la suite. Pour moi le problème est réglé. »</p>	

PROCHAINES RÉUNIONS

BUREAU

Mardi 14 décembre : 20h30, MCSP

Les membres de la commission aménagement/cadre de vie/équipement
participeront au bureau pour évoquer la salle des fêtes

CONSEIL DE QUARTIER

Mercredi 19 janvier 2005 : 20h30, Salle des fêtes